

Mise à jour des exigences de BGIS pour les fournisseurs en raison du COVID-19 - 18 mars 2020

Veillez vous assurer que ce message est communiqué aux principales parties prenantes de votre organisation.

Bonjour, cher partenaire fournisseur,

Tout en continuant à suivre de près l'apparition du nouveau coronavirus COVID-19 et sa propagation dans de nombreux pays, BGIS se concentre sur la sécurité et la santé de nos membres d'équipe, de nos clients, de nos fournisseurs et de nos communautés.

BGIS attend de ses fournisseurs qu'ils agissent conformément aux protocoles recommandés par les autorités de santé publique ainsi que ceux pratiqués par BGIS et nos clients.

Si l'employé d'un fournisseur présente des symptômes de maladie, il doit se retirer immédiatement de tout lieu où se trouve un client de BGIS et/ou s'abstenir de se rendre dans tout lieu où se trouve un client de BGIS. Nous demandons aux fournisseurs d'informer la personne-ressource appropriée de BGIS de toute occurrence suspecte ou connue de COVID-19 affectant toute personne fournissant des services à BGIS.

De plus, à compter de maintenant, BGIS s'attend à ce que ses fournisseurs mettent en œuvre les protocoles suivants d'auto-isolement des employés pendant 14 jours ou jusqu'à ce que les résultats des tests confirment un résultat négatif pour COVID-19, s'appliquant à :

- tous les employés des fournisseurs à leur retour d'un voyage international;
- tous les employés des fournisseurs dont un membre du ménage est revenu d'un voyage international;
- tous les employés des fournisseurs qui ont été en contact avec une personne dont le test COVID-19 s'est révélé positif;
- tous les employés des fournisseurs qui présentent des symptômes de maladie correspondant à la COVID-19.

Pendant la période d'auto-isolement de 14 jours, les personnes concernées ne sont pas tenues à assister à aucune réunion ou aucun événement sur un site du client ou de BGIS en personne. Après la période d'auto-isolement de 14 jours sans indication de COVID-19, les employés des fournisseurs pourront retourner au travail sur les contrats de BGIS dans les installations qui leur sont attribuées.

BGIS prend toutes les précautions nécessaires pour maintenir et étendre les normes de nettoyage et les protocoles de désinfection pour tous les sites de nos clients et de BGIS. BGIS prend des précautions pour s'assurer que les lieux où les fournisseurs fournissent des services à BGIS sont sécuritaires. Les individus sont tenus de suivre les protocoles recommandés, les bonnes pratiques d'hygiène et la distanciation sociale.

- **BGIS s'attend à ce que vous respectiez vos obligations contractuelles en mettant en œuvre vos plans de continuité des affaires afin d'atténuer tout impact dû à l'absentéisme ou à l'approvisionnement en matériel.**

- **Si vous avez des inquiétudes ou si votre situation professionnelle, notamment en ce qui concerne les ressources humaines, les fournitures ou les contacts professionnels, fait l'objet de mises à jour importantes, veuillez suivre les dispositions de votre contrat en matière de préavis et contacter immédiatement votre représentant local de BGIS.**

BGIS peut être amené à ajuster temporairement les niveaux de service. Si des services supplémentaires sont nécessaires, BGIS émettra de nouvelles commandes distinctes et si les services sont réduits, nous ajusterons nos commandes permanentes.

Afin de réduire les points de contact dans le processus de paiement, nous demandons aux fournisseurs de soumettre leurs factures par voie électronique et de remplir et de soumettre le formulaire TEF situé dans la section Facturation et paiement (portail des fournisseurs) à <https://www.bgis.com/fr/suppliers.htm> .

Veuillez vous référer à notre portail des fournisseurs pour déterminer où envoyer votre facture par courriel.

La situation évoluant rapidement, BGIS continuera de suivre la situation et pourrait fournir des conseils supplémentaires à l'avenir. BGIS aura probablement besoin d'une réponse rapide pour des services accrus et nous apprécierions que vous élaboriez des plans d'urgence afin de pouvoir répondre à ces demandes exceptionnelles selon les besoins.

Si vous avez des questions concernant la maladie causée par le coronavirus (COVID-19), veuillez consulter les conseils utiles sur le site web des [Services de santé du Canada](#).

Merci pour votre engagement, votre coopération et votre soutien.



John Castelhano
Vice-Président en approvisionnement stratégique, Amérique du Nord
BGIS Solutions Globales Intégrées